MISSIÓ PERMANENT
DEL PRINCIPAT D'ANDORRA
A LES NACIONS UNIDES

Allocution de S.E. Mme Imma Tor Faus
Ministre des Affaires étrangères de la Principauté d'Andorre

Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États
29 juillet 2025

Seule la version prononcée fait foi

Messieurs les Présidents.
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens en premier lieu à saluer la tenue de cette conférence de haut niveau à un moment où, après presque deux années de guerre à Gaza, la souffrance de la société civile a atteint son paroxysme.

Alors que le monde entier s'émeut de la situation humanitaire dans la région, nous, représentants des États Membres des Nations Unies, avons le devoir moral et politique de créer les conditions d'une paix durable au Moyen Orient, cette région qui vit un véritable calvaire depuis des décennies.

Two United Nations, 27th Floor – New York, N.Y. 10017
Telèfon (212) 750 8064, Fax (212) 750 6630

Le moment est venu de régler la question de la Palestine et ce règlement, pour nous, ne peut passer que par la mise en œuvre de la solution des deux États.

L'Andorre soutient pleinement cette solution, fondée sur le droit international et les conditions établies, entre autres, dans les Résolutions successives de l'ONU et l'Initiative de paix de Madrid.

L'Andorre, forte de ses plus de sept cents ans de paix, a été historiquement très attachée au principe de neutralité.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons suivi avec beaucoup d'inquiétude la situation au Moyen Orient et tout particulièrement à Gaza.

Les violations répétées du droit international et du droit humanitaire, nous ont conduit à une « neutralité active ». Si nous avons condamné avec fermeté et de façon réitérée les attaques terroristes perpétrées par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023 et demandé la libération des otages, nous avons aussi profondément regretté la violence de la réponse à ces attaques et l'agression indiscriminée aux populations civiles, avec presque 60.000 victimes majoritairement des femmes et des enfants.

Cette spirale de violence, qui a engendré une situation humanitaire catastrophique, avec l'obstruction de l'accès à l'aide des populations civiles déjà éprouvées, est, je le répète, insoutenable.

L’Andorre, une fois de plus, appelle à un cessez le feu immédiat et durable et au respect du droit humanitaire international ainsi qu’à la libération inconditionnelle de tous les otages.

Nous avons soutenu les résolutions adoptées par l’Assemblée générale des Nations Unies qui appellent à la protection des civils, à la garantie d’un accès sûr et sans entrave à l’aide humanitaire à Gaza, ainsi qu’à la protection du personnel humanitaire, conformément au droit international.

Dans ce cadre, nous réitérons notre plein soutien à l’UNRWA, qui compte de nombreuses victimes dans son personnel humanitaire. Pour nous, l’UNRWA reste un acteur indispensable sur le terrain.

Mesdames et Messieurs,

L’agression n’est jamais la solution. La violence n’est jamais la solution. La terreur n’est jamais la solution. La solution est dans le dialogue. La solution doit passer par le respect du droit international.

L’Andorre s’est déjà exprimée en faveur de l’appartenance de la Palestine en tant que membre de plein droit de notre Organisation. Un dialogue constructif qui réunit tous les acteurs dans les mêmes conditions autour de la table ne peut qu’être bénéfique pour parvenir à une solution durable. Nous sommes disposés maintenant à accomplir un pas supplémentaire et le Gouvernement travaille pour être en mesure de reconnaître prochainement l’État de Palestine.

Messieurs les Présidents,

Depuis l'adoption de la résolution 79/81 par cette Assemblée en décembre dernier les huit groupes de travail ont examiné sous votre égide les différents aspects permettant de progresser sur une base viable et solide dans le chemin de la paix au Moyen Orient.

Alors que nous nous apprêtons à fêter le 80e anniversaire de notre Organisation, le moment est venu de renouveler et réaffirmer nos engagements avec les principes contenus dans la Charte des Nations Unies.

Cette Conférence est le moment de prouver que nous sommes les acteurs d'un multilatéralisme efficace et inclusif, qui au-delà de nos différences, nous permet de trouver des solutions aux crises complexes auxquelles nous sommes confrontés.

Je suis persuadée que nous saurons trouver les consensus nécessaires pour aboutir à une solution viable, avec une feuille de route réaliste et des moyens pour agir efficacement. Je vous remercie.